

Ecole d'évangélisation Jeunesse et Lumière
Fraternité Sacerdotale Jesus Lux Vitae
Fraternité (de laïcs) Vie de Dieu fondée en 1995

ÉCOLE CATHOLIQUE INTERNATIONALE DE PRIÈRE ET D'ÉVANGÉLISATION

Jeunesse Lumière fondée en 1984 par le Père Daniel Ange, bénédictin à Fontchaude (Alpes de Haute Provence)

Statut civil

Jeunesse lumière

- Associations loi du 1er juillet 1901

JEUNESSE-LUMIÈRE

Type d'annonce : **Création**

Parue le : **02/08/1984**

N° de parution : **19840179**

N° d'annonce : **0016**

Titre : JEUNESSE-LUMIÈRE

Objet : former les jeunes chrétiens à la prière et à l'évangélisation

Siège social : évêché, **30**, boulevard Soustre, 04000 Digne .

Date de déclaration : le 09/07/1984

Lieu de déclaration : Préfecture Alpes-de-Haute-Provence

Domaines d'activités :

- Domaines Divers

[Lien permanent vers l'annonce](#)

[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 522.43 Ko \)](#)

Transfert du siège social

- Associations loi du 1er juillet 1901

JEUNESSE LUMIÈRE

Type d'annonce : **Modification**

Parue le : **30/01/1985**

N° de parution : **19850005**

N° d'annonce : **0030**

Titre : JEUNESSE LUMIÈRE

Siège social : 18, boulevard Soustre, 04000 Digne .

Date de déclaration : le 31/12/1984

Lieu de déclaration : Préfecture Alpes-de-Haute-Provence

Domaines d'activités :

- o Domaines Divers

[Lien permanent vers l'annonce](#)
[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 471.47 Ko \)](#)

Transfert du siège social

- Associations loi du 1er juillet 1901

JEUNESSE LUMIÈRE

Type d'annonce : **Modification**

Parue le : **25/11/1987**

N° de parution : **19870047**

N° d'annonce : **1111**

Titre : JEUNESSE LUMIÈRE

Siège social : Pratlong, 81330 **Vabre** .

Date de déclaration : le 30/10/1987

Lieu de déclaration : Sous-préfecture Castres

Domaines d'activités :

- o Domaines Divers

[Lien permanent vers l'annonce](#)
[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 648.69 Ko \)](#)

JEUNESSE LUMIERE

Non Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE JEUNESSE LUMIERE

- [IDENTITÉ](#)
- [ÉTABLISSEMENT\(S\)](#)

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Inscription au répertoire SIRENE :10/**1984**

Identifiant SIREN :338 793 953

Identifiant SIRET du siège :338 793 953 00039

Catégorie juridique :Association déclarée

Activité Principale Exercée (APE) :Activités des organisations religieuses

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Inscription au répertoire SIRENE :09/1987

Identifiant SIRET :338 793 953 00039

Enseigne :

Adresse :JEUNESSE LUMIERE LIEU DIT PRATLONG 81260, ESPERAUSSES

Activité Principale Exercée (APE) :Activités des organisations religieuses

<https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/338793953-jeunesse-lumiere-33879395300039.html?afficherretour=true>

Changement de dénomination

- Associations loi du 1er juillet 1901

LES AMIS DE JEUNESSE LUMIÈRE

Type d'annonce : **Modification**

Parue le : **29/03/1989**

N° de parution : **19890013**

N° d'annonce : **1977**

L'ancien titre : **JEUNESSE-LUMIÈRE**

devient : LES AMIS DE JEUNESSE LUMIÈRE

Siège social : Espérausses, lieudit Pratlong, 81330 Vabre .

Date de déclaration : le 20/02/1989

Lieu de déclaration : Sous-préfecture Castres

Domaines d'activités :

- Domaines Divers

[Lien permanent vers l'annonce](#)

[Télécharger le justificatif de publication \(PDF - 508.55 Ko \)](#)

ASS LES AMIS DE JEUNESSE LUMIERE

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ASS LES AMIS DE JEUNESSE LUMIERE

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Inscription au répertoire SIRENE :09/1987

Identifiant SIREN :425 246 196

Identifiant SIRET du siège :425 246 196 00017

Catégorie juridique :Association déclarée

Activité Principale Exercée (APE) :Activités des organisations religieuses

DESCRIPTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Inscription au répertoire SIRENE :09/1987

Identifiant SIRET :425 246 196 00017

Enseigne :**Adresse :** ASS LES AMIS DE JEUNESSE LUMIERE PRATLONG 81330, VABRE**Activité Principale Exercée (APE) :** Activités des organisations religieuses<https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/425246196-ass-les-amis-de-jeunesse-lumiere-42524619600017.html?typeProduitOnglet=EXTRAIT&afficherretour=false>**Statut canonique**

Association privée de fidèles 1994

Autorité de tutelle : archevêque d'Albi

À lire : <https://www.la-croix.com/Religion/Jeunesse-Lumiere-larcheveque-dAlbi-decide-dune-annee-pause-lecole-2022-08-05-1201227811>***Année de pause 2022-2023 : Temps de Sinaiï, temps de Cénacle pour JL!***

Chers JL, chers Amis, Jeunesse-Lumière est en train de vivre une année spéciale, un temps de Sinaiï, comme une pause lumineuse dans notre marche où nous recevrons à nouveau la volonté du Seigneur! Temps de Cénacle où avec Marie et l'Église nous nous ouvrirons aux dons de l'Esprit Saint!

Notre Archevêque, Monseigneur Jean Legrez, a demandé au Conseil Pastoral d'organiser une année de pause après 38 années non stop d'alternance désert-mission, expérience passionnante déjà vécue par quelques 900 jeunes de plus de 50 pays.

Lors du week-end de la Toussaint, un séminaire spécial (soigneusement préparé pendant l'été) a réuni le Conseil Pastoral et le Conseil d'Administration avec des anciens de l'école et des conseillers extérieurs. C'est ainsi que nous avons entamé ce « temps nouveau », afin de chercher à la lumière de notre charisme - les meilleures réponses aux attentes des nouvelles générations et aux besoins actuels de la mission.

Actuellement, des groupes de réflexion et de travail dans plusieurs domaines se mettent en place, tandis que la rentrée JL 40 en septembre 2023 pointe à l'horizon !

<https://www.jeunesse-lumiere.com/>

*En 2021, des abus spirituels et sexuels sont révélés concernant le prêtre Marie-Michel Hostalier, cofondateur de la communauté. Jean Legrez, archevêque d'Albi, décide en juillet 2022, de mettre en pause Jeunesse-Lumière pour organiser la communauté « au-delà même du fondateur ». Puis, en juin 2023, il est annoncé la **fermeture définitive de Jeunesse-Lumière à Pratlong**. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunesse-Lumi%C3%A8re>*

Voir autres liens en fin de fiche

Statut des membres des communautés :

- les animateurs ?
- les « jeunes » (18-30 ans) prennent une « année sabbatique » payent une pension : « Selon les années et en fonction du nombre de jeunes, le coût de prise en charge d'un jeune varie entre 800€ et 1000€ mensuellement. Depuis 1984, la participation de base mensuelle par jeune n'a pas varié : 560€ par mois... » (site de Jeunesse et Lumière). La pension peut être prise en charge par un parrain.

Communautés mixtes, hommes et femmes ?

Étapes de vie : « *Après **une année** à Jeunesse Lumière (**ou deux pour certains, ou encore, trois ou plus pour quelques exceptions**), chacun reprend la vie dans le monde, avec le souci d'évangéliser par sa présence, mais aussi par ses actions. Certains se dirigent vers la vie consacrée, que ça soit le sacerdoce ou la vie religieuse, d'autres vont vers le mariage, et d'autres encore, restent célibataires dans le monde, chacun selon sa vocation.* » (site de Jeunesse et lumière)

Affiliation à une caisse de retraite : ?

- des animateurs ?
- des « jeunes » (18-30 ans) en formation ?
- des prêtres

Responsable : Daniel Ange

Maison mère : Pratlong 81330 Vabre

Site internet : <http://www.jeunesse-lumiere.com/>

<https://www.la-croix.com/Religion/Fermeture-lecole-devangelisation-Jeunesse-Lumiere-2023-06-18-1201272004>

<https://www.avref.fr/jeunesse-lumiere.html>

<https://www.famillechretienne.fr/40760/article/jeunesse-lumiere-le-diocese-dalbi-annonce-la-fermeture-du-site-de-pratlong>

<https://riposte-catholique.fr/archives/179094>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/tarn/albi/entachee-de-soupcons-d-abus-sexuels-et-de-therapies-de-conversion-l-ecole-d-evangelisation-jeunesse-lumiere-ferme-2796346.html>